Joignez-vous à notre équipe en tant qu'Agent de suivi communautaire !

En partenariat avec la Sécurité publique du Québec**,** le Service Suivi Communautaire de l'Arrimage a pour mission d'actualiser la prise en charge responsable des personnes judiciarisées qui lui sont confiées tout en assurant la protection de la société en contribuant à diminuer le risque de récidive.

Vous avez un intérêt marqué pour la criminologie et la relation d'aide vous passionne ? Voici votre chance de travailler concrètement au quotidien à la réinsertion sociale des personnes judiciarisées dans un environnement stimulant et sécuritaire.

Rôle de l'agent de suivi communautaire

Suite à l'évaluation du risque et des besoins, l'agent de suivi communautaire a comme responsabilité première d'assurer le respect des conditions légales découlant de différentes mesures correctionnelles telles que : permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle, libération conditionnelle, ordonnance de probation et emprisonnement avec sursis. En complémentarité avec les directives et politique de la Direction Générale des Services Correctionnels (DGSC), il ou elle élabore, avec la personne judiciarisée, une stratégie d'intervention permettant d'atteindre les objectifs de réinsertion sociale par le biais d'un accompagnement personnalisé dans le cadre d'une relation d'aide en contexte d'autorité.

La tâche principale de l'agent de suivi communautaire est donc de s'assurer du respect des conditions émises par les Tribunaux tout en favorisant la réinsertion sociale de la personne judiciarisée, de concert avec les principes des Services Correctionnel du Québec.

Formation et aptitudes requises

Un diplôme universitaire de premier cycle dans le domaine de l'intervention est requis : service social, psychologie, psychoéducation, criminologie. Un baccalauréat par cumul de disciplines pertinentes à l'emploi sera considéré.

Des aptitudes marquées assorties de valeurs bien ancrées sont attendues : rigueur, autonomie professionnelle, sécurité personnelle, discernement et ouverture.

Exigences du poste

Un permis de conduire valide.
Vérification des antécédents judiciaires par enquête de sécurité approfondie.

L'Arrimage
CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES

Tâches

Avec le soutien du coordonnateur clinique :

- ✓ Réaliser la surveillance et l'accompagnement des personnes judiciarisées en permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle, en libération conditionnelle, en probation et en emprisonnement dans la collectivité sur le **territoire de Matane.**
- ✓ Veiller au respect des modalités légales de remise en liberté des personnes judiciarisées suivies.
- ✓ Informer l'agent de relation communautaire de l'évolution de la personne judiciarisée et lui signaler tout manquement ainsi que toute situation ou événement pouvant entrainer des modifications au niveau des conditions de surveillance.
- ✓ Rédiger tous les rapports relatifs au suivi des personnes judiciarisées et effectuer, lorsque requis, les procédures liées aux manquements aux conditions.
- ✓ Accompagner, lorsque requis, les personnes judiciarisées à la Cour du Québec.
- ✓ Respecter les pratiques et procédures relatives à la surveillance communautaire en cohérence avec les lignes directrices des Services Correctionnels du Québec.
- ✓ S'approprier des différents éléments du dossier correctionnel et prévoir l'élaboration des interventions visant l'atteinte des objectifs figurant au plan d'intervention correctionnel.
- ✓ Participer activement aux études de cas conjointement avec le coordonnateur clinique.
- ✓ Travailler en étroite collaboration avec le coordonnateur clinique pour tout ce qui a trait au dossier de la personne judiciarisée.
- ✓ Référer au besoin auprès des ressources spécialisées et organismes du milieu. Collaborer de manière optimale avec les différents partenaires.
- ✓ Établir et consolider une relation de confiance propre à soutenir la motivation au changement des personnes judiciarisées.

Conditions de travail et rémunération

Poste permanent à temps complet. Entrée en fonction immédiate. Formation offerte.

La journée de travail de l'agent de suivi communautaire s'inscrit généralement dans un horaire de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi (**35 heures/semaine**)

Salaire de **25.81$ de l'heure**, majoré selon les années d'expérience pertinente à l'emploi et indexé à chaque année. Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Environnement de travail stimulant, stationnement gratuit, bureau à la Centrale de la Matanie, ordinateur portable fourni et téléphone cellulaire de fonction.

L'Arrimage se trouve à Rimouski mais le poste affiché est pour la clientèle de Matane.

Pour poser votre candidature par CV et lettre d'intention :

Annie Charest, Directrice générale
L'Arrimage, Centre de traitement des dépendances
325, Saint-Jean-Baptiste Est, local 024, Rimouski, Qc, G5L 1Y8

acharest@larrimage.com

418-750-6628

Pour en savoir plus sur L'Arrimage : www.larrimage.com et son service de suivi communautaire des personnes judiciarisées : www.larrimage.com/suivi-communautaire